



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU
3 MARS 2021

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui a eu lieu le 3 mars 2021 à 20h00 à l'Espace Vauban.

MEMBRES PRESENTS :

Bénédicte KLÖPPER, Claude STURM, Valérie DITTGEN, Nathalie SCHOTT, *Luc ILLIG*, Huguette LUX, Philippe BOUCHET, Anastasie ARTH, Philippe HELDT, Nathalie HOLTZ, Frédéric EHRHART, Caroline DEUBEL, Evelyne DOMENGE, Joseph GRESS, Béatrice GEORG, Joseph HICKEL, Christine MEYER, Gérard VOLCKMANN, Sandrine SCHALLWIG et Bernhardt NARWUTSCH

POUVOIRS :

Nadine SCHLACHTER qui a donné pouvoir à Christine MEYER
Mathieu GENTNER qui a donné pouvoir à Nathalie SCHOTT
Olivier LOGEL qui a donné pouvoir à Claude STURM
Luc ILLIG qui a donné procuration à Anastasie ARTH à compter de 21h00

*

La condition de quorum étant remplie, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Madame le Maire.

*

La convocation à la présente séance a été envoyée à chaque conseiller le 25 février 2021 avec indication de l'ordre du jour suivant :

1. *DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE*
2. *APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 FEVRIER 2021*

*APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS
2020*

3. *APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET PRINCIPAL*
4. *APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « LES VERGERS 2 »*

5. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « AU BUNKER – 1^{ERE} TRANCHE »
6. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « AU BUNKER 2 »
7. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET FORET

8. AFFECTATION DU RESULTAT

9. PRESENTATION DE L'ETAT DES INDEMNITES ALLOUEES AUX ELUS
10. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2021

BUDGET 2021

11. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET PRINCIPAL
12. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « LES VERGERS 2 »
13. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « AU BUNKER – 1^{ERE} TRANCHE »
14. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « AU BUNKER 2 »
15. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET FORET

16. ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE L'ASSOCIATION FONCIERE

17. CADEAU DE DEPART EN RETRAITE POUR MADAME SIMONE STEINMETZ
18. DESIGNATION DE MAIRE ET ADJOINT HONORAIRES
19. DIVERS.

*

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de désigner Madame Nathalie HOLTZ comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 24 février 2021.

*

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Après présentation des comptes, la présidence de la séance est donnée à Monsieur Joseph GRESS, doyen d'âge pour le vote des comptes administratifs 2020. Le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET PRINCIPAL

Après présentation des comptes et des principales sources de dépenses et de recettes et

considérant l'équilibre entre le compte de gestion du trésorier et le compte administratif du Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver les restes à réaliser, d'approuver le compte de gestion dressé par le trésorier et d'approuver le compte administratif du budget principal 2020 tel que présenté ci-dessous :

	Compte de gestion	Compte administratif
FONCTIONNEMENT		
Recettes	1 225 942,79€	1 225 942,79€
Dépenses	980 022,43€	980 022,43€
Résultat	245 920,36€	245 920,36€
INVESTISSEMENT		
Recettes	1 986 694,10€	1 986 694,10€
Dépenses	1 301 498,42€	1 301 498,42€
Déficit N-1	597 622,23€	597 622,23€
Résultat	87 572,85€	87 572,85€

4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « LES VERGERS 2 »

Après présentation des comptes et des principales sources de dépenses et de recettes et considérant l'équilibre entre le compte de gestion du trésorier et le compte administratif du Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver les restes à réaliser, d'approuver le compte de gestion dressé par le trésorier et d'approuver le compte administratif du budget annexe du lotissement « Les vergers 2 » 2020 tel que présenté ci-dessous :

	Compte de gestion	Compte administratif
FONCTIONNEMENT		
Recettes	300 080€	300 080€
Dépenses	0 €	0 €
Excédent N-1	245 686,92€	245 686,92€
Résultat	545 766,92€	545 766,92€
INVESTISSEMENT		
Recettes	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €
Résultat	0 €	0 €

5. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « AU BUNKER – 1ERE TRANCHE »

Après présentation des comptes et des principales sources de dépenses et de recettes et considérant l'équilibre entre le compte de gestion du trésorier et le compte administratif du Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver les restes à réaliser, d'approuver le compte de gestion dressé par le trésorier et d'approuver le compte administratif du budget annexe du lotissement « Au Bunker – 1^{ère} tranche » 2020 tel que présenté ci-dessous :

	Compte de gestion	Compte administratif
FONCTIONNEMENT		
Recettes	0 €	0 €
Dépenses	627,20€	627,20€
Excédent N-1	271 041,85€	271 041,85€
Résultat	270 414,65€	270 414,65€
INVESTISSEMENT		
Recettes	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €
Résultat	0 €	0 €

6. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « AU BUNKER – 2EME TRANCHE »

Après présentation des comptes et des principales sources de dépenses et de recettes et considérant l'équilibre entre le compte de gestion du trésorier et le compte administratif du Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver les restes à réaliser, d'approuver le compte de gestion dressé par le trésorier et d'approuver le compte administratif du budget annexe du lotissement « Au Bunker – 2^{ème} tranche » 2020 tel que présenté ci-dessous :

	Compte de gestion	Compte administratif
FONCTIONNEMENT		
Recettes	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €
Résultat	0 €	0 €
INVESTISSEMENT		
Recettes	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €
Résultat	0 €	0 €

7. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET ANNEXE FORET

Après présentation des comptes et des principales sources de dépenses et de recettes et considérant l'équilibre entre le compte de gestion du trésorier et le compte administratif du Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver les restes à réaliser, d'approuver le compte de gestion dressé par le trésorier et d'approuver le compte administratif du budget annexe de la forêt 2020 tel que présenté ci-dessous :

	Compte de gestion	Compte administratif
FONCTIONNEMENT		
Recettes	37 146,27€	37 146,27€
Dépenses	58 775,88€	58 775,88€
Excédent N-1	116 999,99€	116 999,99€
Résultat	95 370,38€	95 370,38€
INVESTISSEMENT		
Recettes	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €
Excédent	0 €	0 €

*

Après le vote, le Maire réintègre la réunion du Conseil Municipal et reprend la présidence de la séance.

8. AFFECTATION DU RESULTAT

Considérant les excédents constatés, aussi bien concernant le budget principal que les budgets annexes,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents d'affecter les résultats dégagés aux comptes administratifs 2020 comme suit :

Budget principal :

- Fonctionnement : 245 920,36€
- Investissement : 87 572,85€

Budget annexe Les vergers 2 :

- Fonctionnement : 545 766,92€

Budget annexe Bunker 1 :

- Fonctionnement : 270 414,65€

Budget annexe Bunker 2 :

- Fonctionnement : néant

Budget annexe forêt :

- Fonctionnement : 95 370,38€

9. PRESENTATION DE L'ETAT DES INDEMNITES ALLOUEES AUX ELUS

Ce point ne fait pas l'objet d'un vote. Il s'agit d'une information à destination des membres du conseil.

10. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2021

- Vu la délibération de mars 2019 fixant le taux communal à 13,85% pour les propriétés bâties et à 54,38% pour les propriétés non bâties,
Vu le taux départemental de 13,17% pour les propriétés bâties,
Vu la définition du taux de référence 2021 pour la taxe sur les propriétés bâties, correspondant au taux communal majoré du taux départemental,

Considérant les projets de la commune et des dépenses d'investissement prévues,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide avec 21 voix pour et 2 absentions de voter une augmentation des taux de 1.5% soit les taux d'imposition suivants :

- Propriétés bâties : 27,42%
- Propriétés non bâties : 55,2%

*

BUDGET 2021

11. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET PRINCIPAL

Après présentation de la proposition de répartition des crédits dans les différents comptes d'imputation par Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de voter le budget primitif du budget principal comme suit :

	Budget primitif
FONCTIONNEMENT	
Recettes	1 931 910,99€
Dépenses	1 931 910,99€
Résultat	0 €
INVESTISSEMENT	
Recettes	1 656 805,97€
Dépenses	1 656 805,97€
Résultat	0 €

12. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET LES VERGERS 2

Après présentation de la proposition de répartition des crédits dans les différents comptes d'imputation par Monsieur Claude STURM, Maire délégué et 1^{er} Adjoint,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de voter le budget primitif du budget annexe du lotissement « Les Vergers 2 » comme suit :

	Budget primitif
FONCTIONNEMENT	
Recettes	545 766,92€
Dépenses	545 766,92€
Résultat	0 €
INVESTISSEMENT	
Recettes	0 €
Dépenses	0 €
Résultat	0 €

13. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET BUNKER 1

Après présentation de la proposition de répartition des crédits dans les différents comptes d'imputation par Monsieur Claude STURM, Maire délégué et 1^{er} Adjoint,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de voter le budget primitif du budget annexe du lotissement « Au Bunker 1 » comme suit :

	Budget primitif
FONCTIONNEMENT	
Recettes	300 314,65 €
Dépenses	300 314,65 €
Résultat	0 €
INVESTISSEMENT	
Recettes	0 €
Dépenses	0 €
Résultat	0 €

14. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET BUNKER 2

Après présentation de la proposition de répartition des crédits dans les différents comptes d'imputation par Monsieur Claude STURM, Maire délégué et 1^{er} Adjoint,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de voter le budget primitif du budget annexe du lotissement « Au Bunker 2 » comme suit :

	Budget primitif
FONCTIONNEMENT	
Recettes	411 213€
Dépenses	411 213€
Résultat	0 €
INVESTISSEMENT	
Recettes	143 788€
Dépenses	143 788€
Résultat	0 €

15. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET FORET

Après présentation de la proposition de répartition des crédits dans les différents comptes d'imputation par Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de voter le budget primitif du budget principal comme suit :

	Budget primitif
FONCTIONNEMENT	
Recettes	130 370,38€
Dépenses	35 860€
Résultat	94 510,38 €
INVESTISSEMENT	
Recettes	0 €
Dépenses	0 €
Résultat	0 €

16. ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Considérant les travaux de voirie qui seront réalisés par le CM CIC dans le secteur du futur lotissement,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de valider l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée sous section 2 n°231 d'une surface de 134m2 appartenant à l'association foncière et d'autoriser Monsieur Claude STURM, Maire délégué et 1^{er} Adjoint au Maire à signer tous les documents afférents, Madame le Maire étant présidente de l'Association Foncière.

17. CADEAU DE DEPART EN RETRAITE : SIMONE STEINMETZ

Le Conseil Municipal, après délibération, décide avec 21 voix pour et 2 voix contre de fixer à 350 € le montant du cadeau qui sera fait à Madame STEINMETZ.

18. DESIGNATION MAIRE ET ADJOINT HONORAIRES

Considérant les mandats exercés par Monsieur Joseph LUDWIG et Monsieur François HAUSWIRTH,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de proposer la nomination de Monsieur Joseph LUDWIG en tant que Maire honoraire et la nomination de Monsieur François HAUSWIRTH en tant qu'adjoint honoraire.

*

Tous les points à l'ordre jour ayant fait l'objet d'un débat, la séance est close par Madame le Maire à 22h05.